

obs n° 29 - M. Le Pomellec

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique projet éolien

De : < >

Date : 17/07/2023 11:02

Pour : <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets de déposer un avis concernant l'enquête publique relative à l'implantation d'éolienne dans les communes de Château-Gontier, Gennes-sur-Glaize et Saint Denis d'Anjou.

A l'étude du dossier un certain nombre de critiques sont émises sur la qualité professionnelle de celui-ci. Il me semble qu'afin d'éclairer toutes les personnes concernées, il conviendrait que le dossier soit techniquement précis et respecte les normes prescrites par la loi.

Ainsi il apparait, entre autres points contestables, :

- Une qualité des photomontages plus que douteuse voir faussée
- Une information imprécise sur le recensement des parcs éoliens actuels
- Une analyse de la covisibilité avec des monuments inscrits ou classés est insuffisante voir déformée
- Les impacts en termes de vision nocturne et sur la faune sont incomplètement analysés

Ces faits significatifs ne permettent pas de bien mesurer l'impact de ce projet sur l'environnement.

Il faut donc demander au promoteur qu'il revoie sa copie et présente un dossier techniquement complet et respectueux des règles en la matière.

Avec l'assurance de mes salutations respectueuses.

Jacques Le Pomellec

53200 Loigné sur Mayenne

'